

## **Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'APEEE du 18 février 2016**

**Présidence** : Pere Moles Palleja

**Étaient présents** : Hajo Altenberg, Georg Becker, Ariane Bourcieu, Laurence Broders, Rafał Buczkowski, Claire Chevalier, Dominique Delehayé, Luis Escobar Guerrero, Maria Fernanda Fau, Arnaud Frémiot, Katarzyna Głowacka-Rochebonne, Belen Hurtado De Llera, Njeri Kimani, Andrej Kobe, Gilbert Luciani, Kathryn Mathé, Stefan Obermaier, Valentina Papa, Elisabeth Peters, Bence Toth, Irena Vidos-Majcen, Mauro Zanzi, Savo Zivkovic.

**Étaient excusés** : Luigi Cova, Kristian Eiberg, Klara Engels-Perenyi, Arantza Golderos, Brian Gray, Roberto Marigo, Sven Matzke, François Rossignol, Fairouz Rotenberg, Francesca Scassellati.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est complété par les points divers suivants :

- présentation du « European Schools Science symposium 2016 »
- le problème de manque de gaz sur le site de l'école (Uccle).

L'ordre du jour est adopté.

### **2. Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration (CA) du 25 janvier 2016**

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 25 janvier 2016 est adopté.

### **3. Présentation du nouveau système d'évaluation pour l'école secondaire**

Sandra Vella, présidente de l'APEEE à l'École européenne de Luxembourg II, est présente ce soir pour nous expliquer l'évolution du système de notation en secondaire.

Aujourd'hui, la « moyenne » correspond à la note 6/10.

Une grande partie des notes sur l'échelle de 0 à 10 n'étaient pas utilisées, notamment le 10 et celles inférieures à 6.

La moyenne est fixée à 5/10 dans le nouveau système de notation.

L'intention est d'utiliser toute l'échelle des notes, de 0 à 10.

Jusqu'en 3<sup>ème</sup> secondaire, les notes resteront sans décimales. Celles-ci pourront être utilisées à partir de la 4<sup>ème</sup> secondaire.

Un grade alphabétique (de A à F) permettra de convertir les notes numériques en lettres.

Ces changements nécessitent :

- La révision des programmes en termes de description des performances/compétences (exemple : « pour obtenir un 9/10 il faut savoir ... »)

- L'information et la formation des enseignants
- La communication de ces changements auprès des universités et autres écoles post-bac.

Ce nouveau système de notation se veut plus équitable. Il devrait également permettre une harmonisation, en supprimant les différences de notation entre sections linguistiques grâce notamment à la description des critères permettant d'obtenir telle ou telle note dans les programmes. Les élèves devraient aussi y voir plus de transparence.

Il devrait être mis en place dès la rentrée 2017, de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> secondaire et concernerait le bac 2019-2020 (pour les actuels élèves de 3<sup>ème</sup> secondaire).

#### 4. Organisation du travail au sein de l'APEEE

La question de la fréquence des réunions du Conseil d'administration (CA) de l'APEEE est posée : une fois par mois, tous les deux mois, ... ?

Un espace de discussion privé sur le site internet de l'APEEE permettra de préparer les réunions. Celles-ci pourront également être préparées en amont au sein des groupes de travail, avec présentation des conclusions lors des réunions plénières du CA.

#### 5. Mandat, fonctionnement interne et composition des groupes de travail de l'APEEE

Le comité directeur/bureau de l'APEEE sera chargé de la répartition des rôles.

Les groupes de travail de l'APEEE sont déjà ou seront les suivants :

- **Groupe de travail « Pédagogique »** : *proposition de création*.  
Il sera chargé d'étudier les documents de travail faisant référence aux questions d'ordre pédagogique.  
Il traitera des questions de pédagogie au niveau de toutes les Ecoles européennes (via les informations d'Interparents) mais aussi au niveau de notre école.  
Il se concentrerait sur une vision à long terme et non sur la gestion quotidienne, qui incombe à l'école.  
Coordinatrice : Kathryn Mathé
- **Sous-groupe de travail pour les « Enfants SEN »** (Special education needs) : *proposition de création*, en tant que sous-groupe du précédent.
- **Groupe de travail « Juridique »** : *proposition de création*  
Composé de préférence de juristes, se penchant sur la révision nécessaire des statuts de l'APEEE, participant ou conseillant les parents dont les enfants sont traduits devant un conseil de discipline, entre autres.  
Il pourrait également réfléchir à la nécessité ou à l'opportunité d'intenter une action ou un recours suite aux décisions prises par l'école ou le Conseil supérieur.  
Coordinateur : Stefan Obermaier
- **Groupe de travail « Bien-être des enfants »** : *existant*  
Coordinatrice : Fairouz Rotenberg
- **Groupe de travail « Community building »** : *existant*  
Coordinatrice : Samantha Chaitkin
- **Groupe de travail « Comité financier »** : *existant*  
Coordinateur : Aleksander Kedra

Le Conseil d'administration de l'APEEE donne son accord pour la création des groupes de travail « Pédagogique », « Juridique » et le sous-groupe « Enfants SEN ».

Un document synthétique traitant de la constitution et du fonctionnement de ces groupes de travail doit être préparé pour le prochain CA de l'APEEE.

Ces groupes de travail seront présentés aux parents en début d'année scolaire afin de leur permettre d'y participer. Un taux maximum de 25 % de parents non membres du CA ou du CE de l'APEEE ne devrait pas être dépassé.

## **6. Divers**

### **a) ESSS 2016 à l'EEB1**

ESSS 2016 : l'European Schools Science Symposium 2016 va avoir lieu au sein de notre école, du dimanche 13 au mercredi 16 mars 2016.

Kathryn Mathé et Njeri Kimani ont proposé l'aide des parents à M. Fodor, pour l'organisation pratique de cet événement.

Les besoins portent sur :

- Le transport des élèves arrivant des autres écoles européennes, entre l'aéroport et l'école ;
- L'apport de nourriture pour les participants, afin de rendre cette rencontre plus conviviale.

Un mail va être transmis aux parents afin d'avoir un maximum de soutien.

117 participants sont attendus, dont 83 élèves et 34 enseignants.

Les projets des participants seront exposés, avec remise de prix aux lauréats le dernier jour.

### **b) Manque de gaz sur le site de l'école**

Le CA de l'APEEE mandate Stefan Obermaier, Eric Leurquin et Arnaud Frémiot d'entrer en contact avec les autorités belges afin de trouver une solution pour régler ce problème de gaz au plus vite.

L'école est coupée de toute alimentation en gaz depuis le mois de juin 2015, sans que la Régie des bâtiments ne prenne aucune initiative concrète.

Rapporteur :  
Esther Proficz